

## MAIRIE DE LIGNY LE RIBAUT

### CONTRAT RÉSERVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Suite à la demande du \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 20\_\_\_\_\_

Coordonnées :

M. \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

☎ \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Agissant :  À titre personnel  Pour une association

À titre professionnel  Pour une société

Dénomination : \_\_\_\_\_

Adresse siège social : \_\_\_\_\_

est (sont) autorisé(s) à utiliser :

La salle  contre redevance de : \_\_\_\_\_ €

La cuisine  contre redevance de : \_\_\_\_\_ €

La vaisselle  contre redevance de : \_\_\_\_\_ €

Pour un total de : \_\_\_\_\_ €

Le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ et le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

pour une utilisation de 08h00 à 05h00 (libre et **propre à 5 h00**) afin d'y organiser :

Et s'engage après avoir pris connaissance du règlement intérieur (pièce jointe) :

- À souscrire à une assurance responsabilité civile dont il devra justifier,
- À déposer un chèque de caution d'un montant de \_\_\_\_\_ € à l'ordre du Trésor Public.

Le requérant s'est acquitté de la totalité de la redevance : \_\_\_\_\_ €

le \_\_\_\_\_ par chèque n° \_\_\_\_\_

Émis par : \_\_\_\_\_

est subventionné par la Mairie.

Signatures

Le requérant :

Fait à Ligny le Ribault, le \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_

Madame le Maire  
Anne GABORIT

Rappel : Ce contrat valide la location de la Salle Polyvalente sauf évènements de forces majeures (Art. 1)